

L'OUTIL – CPAS de Namur

Type de formulaire : A – Renouvellement sans modification.

Organisme

Code postal, localité : 5100 JAMBES

Coordination pédagogique : Mme Stéphanie Pétrou

Présentation générale du centre (évolution)

L'Outil est agréé comme EFT depuis le 1er janvier 2002. Deux filières étaient proposées : Atelier vélos et Rénovation du Bâtiment.

En juin 2015, L'Outil a introduit une demande de modification de filière par fusion des filières existantes, en une seule : Rénovation et Ferronnerie d'art, du bâtiment. Elle est opérationnelle depuis le 1er janvier 2016. En 2016 a également été ouverte une section d'ouvrier d'entretien.

Agréments de l'organisme : Agrément antérieur en 2017 pour une période de 6 ans.

Filière 1 : Rénovation et Ferronnerie d'art, du bâtiment

Type de filière : EFT – Formation professionnalisante.

Avis antérieur de la CEF : favorable.

Modifications demandées par rapport au précédent agrément et motivations : Aucune modification demandée.

Répartition théorique des heures du programme :

Répartition du programme		Nbre d'heures par stagiaire
Formation théorique (générale ou technique)	dans votre organisme	200,00
	dispensées par un organisme partenaire	0,00
Formation pratique	dans votre organisme	1.170,00
	dispensées par un organisme partenaire	0,00
Stages en entreprise (max. 50% de la durée totale du programme)	stages d'acculturation (max. 90 heures par stage)	0,00
	stages de formation professionnelle (max. 520 heures par stage)	520,00
Accompagnement social	dans votre organisme	210,00
	Dispensées par un organisme partenaire	0,00
TOTAL (max. 2.100 heures)		2.100,00

Nombre maximal de places disponibles simultanément : 30 (entrées permanentes)

Public cible spécifique : tout public

Nombre de stagiaires sous contrat de formation pour la filière 2019 et 2020 : 55 et 39

Taux insertion 2019 et 2020 : 23,6% et 10,3%

Programme :

- La filière Rénovation et Ferronnerie d'art, du bâtiment comporte 6 sections : aide-maçon, aide-menuisier, plafonneur, peintre en bâtiment, aide-ferronnier et ouvrier d'entretien du bâtiment et de son environnement. Les stagiaires dont le projet professionnel n'est pas clairement défini effectuent un passage de section en section durant les deux premiers mois de la formation. Les autres suivent leur cursus dans la section choisie.
- Compétences transversales sociales : se connaître et prendre soin de soi, communiquer, participer à une vie collective/à la société, s'intégrer sur le marché de l'emploi ou du travail.
- Compétences favorisant l'autonomie professionnelle : amener la personne à travailler en équipe, à communiquer de manière adéquate en situation professionnelle, organiser et planifier son travail tout en favorisant l'autonomie sociale et professionnelle
- Compétences clés de base et transversales pour les métiers de la Construction : respecter les consignes de sécurité et d'ergonomie, respecter son matériel de travail, travailler en hauteur, maintenir une bonne image du métier et de l'entreprise, ...
- Compétences techniques générales : lecture et compréhension des représentations de base, prise de mesure, utilisation de l'outillage, ...
- Compétences techniques spécifiques : réglage des machines à bois traditionnelles, analyse d'un chantier de peinture et prise de connaissance des tâches à réaliser, ...

Formation théorique (générale ou technique) dispensée au sein de l'organisme : une matinée par semaine : formation théorique technique en lien avec l'unité de formation ou la section. Sont notamment abordés la gestion des stocks, les dates de péremption des produits, les fiches techniques de préparation des produits, le VCA, la théorie du permis de conduire et la législation du travail.

Formation théorique (générale ou technique) dispensée par un organisme partenaire : un après-midi par semaine : remise à niveau en français et mathématiques, estime de soi + animations diverses (réflexion sur le métier, animation sur le tri des déchets, les crédits à la consommation, la gestion d'un budget, ...).

Formation pratique dispensée au sein de l'organisme : (selon les sections) techniques relatives à la maçonnerie et au carrelage, à l'enduisage et au cimentage des murs, plafonds et façades, réalisation des réparations en menuiserie et des poses d'éléments menuisés, apprentissage des techniques permettant l'embellissement des intérieurs et extérieurs des bâtiments, ...

Formation pratique dispensée par un organisme partenaire : -

Stages d'acculturation : ceux-ci peuvent être de deux types :

- en fin de formation, une semaine d'essai au Forem Formation
- en début ou en cours de formation : une période de max. 80 heures (2 semaines) auprès d'un partenaire choisi par le stagiaire pour confronter sa perception du métier à la réalité

Stages de formation professionnelle : en fin de formation, à raison de 500 heures max. afin de se confronter au monde du travail et aux exigences d'une entreprise (pressions, cadences, ...). Un retour pour des compléments de formation théorique en centre peut être organisé au cas par cas si besoin.

Accompagnement social dans l'organisme

L'accompagnement social se fait tout au long de la formation et notamment lors des évaluations techniques et sociales. Il est principalement individuel et collectif. L'objectif final du suivi est de mettre

à disposition du DE des outils nécessaires à l'élaboration et/ou la consolidation de ses projets personnel et professionnel.

Cependant, des objectifs intermédiaires pour le court, le moyen et le long terme sont dégagés. Au quotidien, l'équipe pédagogique se rencontre afin d'expliquer le déroulement de la journée sur le plan individuel et sur la dynamique d'équipe. Ces rencontres donnent lieu pour les nouveaux stagiaires à un bilan à la semaine et ce, pour le premier mois. Ce bilan porte essentiellement sur l'intégration dans l'équipe, le respect du cadre et des procédures, l'autonomie sociale et professionnelle. Pour tous les stagiaires nouveaux compris, ces réunions permettent à l'AS de remplir une fiche de suivi psychosociale individuelle. Les rendez-vous individuels sont organisés pour accompagner le DE dans son contrat post-formation. Toutefois ces entretiens peuvent également être liés aux cas spécifiques du DE : recadrage, information, situation conflictuelle. Une fois par mois, s'ajoute le Comité sociopédagogique.

Partenariat pour la mise en œuvre de la filière :

- **CPAS de Namur** : partenaire logistique et financier (gestion du personnel, du matériel et des locaux), collaboration avec le Service Social et le service Synergie Emploi, collaboration pour les problématiques en matière de logement, de médiation de dettes, ;
- **Forem Conseil** : contrat de coopération ;
- **Forem Formation** : orientation de stagiaires vers le Forem et inversement ;
- **CEFO** : idem (rédaction de CV et lettre de motivation) ;
- **Mirena** : suivi post-formation, jobcoaching ;
- **CNFA** : formation, partage de pratiques professionnelles, ... ;
- **ASBL Phénix** : prise en charge d'usagers de drogue
- **Régie de Quartier** : passerelle avec l'Outil pour le travail sur certaines habiletés sociales et inversement pour des visites d'ateliers et compléments de formation en menuiserie et ferronnerie ;
- **Maisons d'accueil Namuroises** : hébergement pour personnes sans domicile ;
- **Gestion Logement Namur** : remise à neuf du patrimoine locatif ;
- **CIEP** : remise à niveau en français et mathématique et atelier de confiance en soi, d'éducation permanente et de citoyenneté ;
- **Entreprise Defurneaux** : formation en ferronnerie.